SÉANCE DU 23 AVRIL 1909

PRÉSIDENCE DE M. ED. PRILLIEUX.

M. F. Camus, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, dont la rédaction est adoptée.

M. le Président a le regret d'annoncer le décès de MM. Mouillefarine et Klincksieck. Il exprime les regrets de la Société au sujet de la mort de ces deux confrères[1].

M. Malinvaud donne lecture de la communication ci-dessous :

Contribution à la flore du Lot. — Herborisations dans la vallée de la Cère;

PAR M. C. LAMOTHE.

Le 7 juin 1901 j'herborisai pour la première fois sur les rives de la Cère. Fort satisfait des résultats de cette excursion, je la renouvelai quelques jours après, et depuis je suis revenu tous les ans dans cette vallée sauvage pour en compléter l'exploration. M. MALINVAUD m'y avait accompagné en 1901; pour me conformer au désir qu'il m'a récemment exprimé, je donne ici un résumé de ces herborisations.

La partie inférieure du cours de la Cère appartient seule au département du Lot, d'abord par sa rive gauche, sur une dizaine de kilomètres, entre Lamativie[2] et Laval-de-Cère (commune de Cahus), ensuite par ses deux rives, sur une quinzaine de kilomètres, jusqu'à son confluent avec la Dordogne, en aval de Bretenoux.

La rivière coule d'abord entre des collines abruptes, générale-

1. Voir plus loin p. 259.
2. Lamativie désigne ici et dans la suite la station du chemin de fer. Le village de ce nom est sur le plateau à 6 kilomètres de la rivière.